

## Introduction à la seconde édition

Depuis la publication de l'ouvrage en 1992, la Tunisie a connu de profondes mutations. Il n'est pas question de mettre à jour le texte, tâche qui nécessite un autre ouvrage, on a préféré garder le texte initial, se limitant à une introduction succincte à cette seconde édition. Les idées maîtresses présentées en 1989 ou 1992 restent encore valables, les changements concernent plutôt les détails. L'organisation spatiale de la Tunisie n'a pas beaucoup changé depuis, les principaux traits de l'espace tunisien se sont affirmés davantage.

Le système urbain garde la même distribution primatale que les trois recensements de 1994, 2004 et 2014 confirment avec une carence des villes moyenne et un gonflement des petites villes tandis que la croissance urbaine suit toujours un schéma par les extrêmes en U même si la croissance urbaine dessine une générale vers la baisse. Les systèmes urbains régionaux gardent les déséquilibres structurels qui les caractérisent depuis des décennies. L'exode rural s'est fortement réduit autour de 5% de la croissance urbaine, le modèle d'urbanisation reste organiquement lié à l'Etat et ses opérateurs. La crise du Bassin minier de Gafsa en 2010 l'a bien montré où tout tourne autour de la Compagnie des Phosphates de Gafsa. Les analyses de la hiérarchie montrent la stabilité des paramètres de la loi Rang-taille, le processus démo-fonctionnel compensatoire qui régit la hiérarchie et la trame urbaine. L'opposition littoral-intérieur est à la fois démographique (taille, croissance) et fonctionnelle (diversité, base productive), mais aussi public-privé ; les activités modernes constituent les discriminants majeurs. L'analyse des systèmes urbains révèle partout des déséquilibres, avec un réseau autour de Tunis et un réseau incomplet autour de Sousse, les autres systèmes urbains manquent toujours un ou plusieurs maillons. Le schéma des places centrales régit la disposition et la distribution des centres avec toutefois une tendance vers le modèle de Lösch sur le littoral alors que celui de Christaller se trouve plutôt dans les zones rurales de l'intérieur. Le seuil basique de l'urbanité semble augmenter alors qu'il n'était que 2500 hab en 1984.

La population rurale a baissé depuis, mais le taux de croissance reste élevé à part les zones de dépeuplement du NO. En termes de masse, le peuplement bénéficie au littoral et le CO. Les dynamiques combinées rurale-urbaines présentent une forte diversité. La distorsion entre les aptitudes et les utilisations des terres a nécessité l'élaboration des cartes des terres agricoles mais la réalité n'a pas beaucoup changé. Le statut de la terre agricole, reste jusqu'à nos jours un blocage majeur pour sa mobilisation.

L'espace relationnel s'est consolidé par la concentration des réseaux et des flux sur le littoral et autour des centres urbains. De nouveaux ports et aéroports sont venus consolider le littoral, le réseau autoroutier et la téléphonie mobile réconfortent le schéma de diffusion, amorcé par le chemin de fer à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la route au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'axe littoral constitue l'épine dorsale du système relationnel, avec deux diagonales Ouest (le long de la Mejerda) et Sud-Est (vers Gafsa). L'analyse de la diffusion des entreprises informatiques et des représentations à la fin des années 1990 et au début des années 2000 confirme le schéma. Ce modèle de diffusion préfigure la Tunisie de demain et porte en soi les prémices des déséquilibres futurs. Les flux opposent un espace littoral très dynamique où se concentre l'essentiel de la vie de relation, au vide intérieur. La polarisation urbaine, par les services, détermine la configuration des aires d'influence. Les études faites dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement du territoire national de 1996-98 confirment la configuration. L'espace migratoire tunisien constitue le décalque de la dynamique démo-économique où la capitale reste une plaque tournante en dépit du recul de son poids, avec les migrations vers les régions proches. L'exode rural a baissé et la migration est devenue plutôt inter-urbaine. La migration s'est complexifiée et s'est diversifiée avec le développement de la migration alternante autour des grands centres urbains, la migration saisonnière moderne et le développement de la mobilité générale et l'unification du marché de l'emploi. Le système portuaire s'est enrichi par celui de Zarzis lié à la zone franche, Rades

constitue le seul port roulier et conteneurs du pays. Le modèle gravitaire contribue à expliquer une bonne partie des flux et des migrations dans le pays.

Au niveau global, la primauté du niveau national marque l'espace national et fait de Tunis la plaque tournante du fonctionnement territorial. La centralité de Tunis, exprime celle de l'Etat-central qui nie la région et explique la faiblesse des villes moyennes. La littoralisation constitue un autre trait majeur de l'espace national, liée à l'extraversion croissante de l'économie. Le littoral représente la majeure partie de l'économie, du système productif (industrie, tourisme, agriculture), des équipements et des infrastructures (ports, aéroports, plateformes logistiques...). La station touristique de Yasmine Hammamet, l'aéroport et le port (prévu) d'Enfidha permettent de relier Tunis et le NE au Sahel. Les zones franches de Bizerte et Zarzis, l'autoroute Bizerte-Ben Guardane, en partie réalisée renforcent les ailes de cet axe. Les ports intérieurs ont un trafic dérisoire (Tozeur, Gafsa, Tabarka). Le littoral s'est renforcé au milieu (Hammamet, Enfidha, Hergla, Mahdia devenue une ville touristique) et au niveau de ses ailes (Gabes, Zarzis, zone franche de Ben Guardane, zone franche de Bizerte, port financier prévu de Raoued). L'accumulation spatiale et l'action de l'Etat expliquent l'organisation spatiale et son évolution. Au niveau urbain, la ségrégation et la métropolisation croissante sont à l'œuvre dans et autour des grandes villes notamment la capitale avec les processus de l'étalement urbain, la dédensification des centres, la mobilité inter-intra-urbaine, la segmentation et la fragmentation urbaines. L'informalité urbaine (emploi, logement...) n'a pas baissé, au contraire, elle a même augmenté avec la Révolution. L'organisation urbaine se trouve régie par le modèle de l'écologie urbaine (combinaison de la nodalité, l'organisation annulaire et sectorielle).

L'espace constitue une image de la société qui l'occupe mais se trouve régi par des processus organisationnels bien définis et précis au niveau de la hiérarchisation, de l'espacement et de la gravitation... Il existe de véritables logiques spatiales qui s'expriment par des lois et des modèles spatiaux dont les paramètres varient selon les régions, le milieu ou la période. La loi log-normale régit la hiérarchie urbaine et rurale. L'allométrie est à l'œuvre et la linéarité ne constitue que des cas particuliers. Nos études sur le maillage spatial confirment cette vérité tandis que la gravitation se trouve derrière la plupart des champs avec un double processus de convergence-divergence.

L'espace est loin de constituer un système en soi, il représente plutôt une méta-structure dont la logique se trouve régie par le socio-politique qui implique inéluctablement la société et son rapport à l'espace. Le concept de territoire rend mieux cette problématique dans la mesure où il est système par excellence.

Des travaux plus récents sur l'organisation spatiale ont été élaborés, on se limitera aux textes suivants :

Belhedi A - 2001 : « Littoralisation et mondialisation. L'état des lieux et les enjeux ». *Revue Tunisienne de Géographie, RTG*, 30, pp.9-52

Belhedi A – 2004 : « Le système urbain tunisien. Analyse hiérarchique démo-fonctionnelle sur la base de la loi rang-taille ». *Cybergeo*, 258.

Belhedi A – 2005 : « Différenciation et recomposition de l'espace urbain en Tunisie », pp.21-46, in *Villes arabes en mouvement, Cahiers du GREMAMO*, n°18, Lab Sedet-CNRS, Paris VII, L'harmattan.

Belhedi A - 2012 : *La fracture territoriale. Dimension spatiale de la Révolution tunisienne*. Wassiti Editions, Coll. Ibraz, 262p.

Belhedi A - 2012 : « Le mouvement moderniste tunisien et la question spatiale », pp.175-253. In *Tunisie 2040. Le renouvellement du projet moderniste tunisien*. Acmaco, Sud Editions, 553p.

Belhedi A - 2014 : « La question spatiale aujourd'hui en Tunisie », in *Echos*, Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD), n°9, pp.16-24 (en arabe).

Belhedi A - 2015 : « La dimension géo-stratégique de la région », in *Echos*, Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD), n°12, pp.3-18.

Belhedi A – 2015 : « L'espace tunisien. Structuration et tendances récentes. Cœurs, façades et marges », pp. 293-341, in *Etudes d'histoire, géographie et civilisation*. Mélanges offerts aux Professeurs M Remadi Chapoutot et A Cherif. Textes réunis par M Bourgou, CPU-ENS, 341p+24p

MDE-INS – 1996 : Migration intérieure et développement régional. Dir de A Belhedi, 310p.